

STAGE conditions de travail et actions des CHSCT







LES QUESTIONS

- Comment remplir un registre santé et sécurité quand mes conditions de travail sont inacceptables ?
- Que puis-je faire quand un collègue est en grande souffrance?
- Comment et pourquoi saisir les représentants syndicaux des CHSCT?
- Qu'est ce que le **DUERP**? Pourquoi est-il important?
- Comment s'emparer collectivement de ces outils dans nos établissements, et en faire de vrais outils syndicaux?

LE CONTEXTE

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur vos droits en matière de santé, sécurité et conditions de travail! Le contexte sanitaire dans lequel nous effectuons notre rentrée ne doit pas nous faire oublier que nous avons des droits en matière de santé, sécurité et conditions de travail. A l'occasion de ce stage, animé par représentants FSU du ministériel, du CHSCTA de Lyon et des départementaux, CHSCT vous apprendrez davantage sur ces droits et les outils pour les défendre, afin d'agir collectivement pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Les conditions travail : une mission du CHSCT

MODALITES D'INSCRIPTIONS

TOUTES et TOUS les personnels peuvent participer, syndiqué.es ou non. Attention : les demandes de congé sont à envoyer avant le 15 octobre !

- → Envoie par mail à ta circonscription ou à ton administration :
 - → la convocation au stage
 - → la demande de « congé pour formation syndicale »
 - → La demande d'autorisation d'absence (feuille jaune)
 avant le 15-10-21
 - → Inscris toi ici : https://lyon.snes.edu/enquetes/index.php/334747
 - → Pour toutes questions: snu42@snuipp.fr ou tel au 04.77.41.33.21

